Annexe 1

langues vivantes, enseignements de spécialités et optionnels- Année scolaire 2023-2024

		Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande Samuel Beckett à Dublin	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
1ère langue vivante		anglais/espagnol ou autre LV via le CNED	anglais	anglais ou espagnol	anglais ou allemand	allemand ou anglais ou espagnol ou arabe
2ème langue vivante		anglais/espagnol/catalan ou autre LV via le CNED	allemand ou espagnol	anglais ou espagnol	anglais ou allemand ou espagnol	allemand ou anglais ou espagnol ou arabe
3ème langue vivante		anglais/espagnol/catalan ou autre LV via le CNED	-	allemand ou italien	anglais ou allemand ou espagnol	allemand ou anglais ou espagnol ou arabe
classe de première		**classe de première**	**classe de première**	**classe de première**	**classe de première**	**classe de première**
voie générale	**enseignements de spécialité**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**
	arts	-	-	-	-	-
	biologie-écologie	-	-	-	-	-
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
	humanités, littérature et philosophie	humanités, littérature et philosophie	-	humanités, littérature et philosophie	humanités, littérature et philosophie	humanités, littérature et philosophie
	langues, littératures et cultures étrangères régionales	anglais ou espagnol	-	anglais ou espagnol	LLCE anglais	allemand ou anglais
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité	-	-	-	-	-
	mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques
	numérique et sciences informatiques	numérique et sciences informatiques	-	-	-	numérique et sciences informatiques
	physique -chimie	physique-chimie	physique-chimie	physique-chimie	physique -chimie	physique-chimie
	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre
	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales
	sciences de l'ingénieur	-	-	sciences de l'ingénieur	-	-
	enseignements optionnels	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**
	langue vivante	anglais/espagnol/catalan ou autre LV via le CNED	-	allemand ou italien	espagnol	allemand ou anglais ou espagnol ou arabe
	arts	arts	-	théâtre ou musique	-	Histoire des arts
	EPS	-	-	-	-	Badminton
	langues et culture de l'Antiquité	latin	latin	latin	Latin	-
voie technologique 1ère STMG	**enseignements facultatifs**	**enseignements facultatifs dispensés**				
	arts	-				
	EPS	-				
classe de terminale		**classe de terminale**	**classe de terminale**	**classe de terminale**	**classe de terminale**	**classe de terminale**
voie générale	**enseignements de spécialité**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**	**enseignements de spécialité dispensés**
	arts	-	-	-	-	-
	biologie-écologie	-	-	-	-	-
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
	humanités, littérature et philosophie	humanités, littérature et philosophie	-	humanités, littérature et philosophie	humanités, littérature et philosophie	humanités, littérature et philosophie
	langues, littératures et cultures étrangères régionales	Anglais ou Espagnol	-	anglais ou espagnol	LLCE anglais	Allemand ou Anglais
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité	-	-	-	-	-
	mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques
	numérique et sciences informatiques	numérique et sciences informatiques	-	-	-	numérique et sciences informatiques
	physique -chimie	physique-chimie	physique-chimie	physique-chimie	physique-chimie	physique-chimie
	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre	sciences de la vie et de la Terre
	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales	sciences économiques et sociales
	sciences de l'ingénieur	-	-	sciences de l'ingénieur	-	-
	enseignements optionnels	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**	**enseignements optionnels dispensés**
	mathématiques expertes	mathématiques expertes	mathématiques expertes	mathématiques expertes	mathématiques expertes	mathématiques expertes
	mathématiques complémentaires	mathématiques complémentaires	mathématiques complémentaires	mathématiques complémentaires	mathématiques complémentaires	mathématiques complémentaires
	droit et enjeux du monde contemporain	droit et enjeux du monde contemporain	-	-	-	-
voie technologique Tle STMG	**enseignements facultatifs**	**enseignements facultatifs dispensés**				
	arts	-				
	EPS	-				
Observations	**Ateliers facultatifs, ouverts aux lycéens**	Atelier sciences politiques, atelier écologie, etc.	Astrophysique, Politique	arts plastiques ou théâtre	arts plastiques, théâtre	-
	Section internationale OIB britannique	-	-	-	-	-
		Le lycée français de Barcelone NE PREPARE PAS AU BACHIBAC	-	Le lycée français de Madrid NE PREPARE PAS AU BACHIBAC	Le lycée français de Munich PREPARE A L'ABIBAC	Le lycée français de Vienne NE PREPARE PAS A L'ABIBAC

ANNEXE 2

FICHE D'AUTO – EVALUATION

Bourses de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2023-2024

Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribuée au candidat retenu par la commission ministérielle.

Le montant de la bourse allouée est déterminé en fonction de la situation de la famille, **exprimée en points de charge,** et de ses **ressources**.

SITUATION DE LA FAMILLE EXPRIMEE EN POINTS :

Entourez le nombre de points correspondant à votre situation

	points de charge
1 enfant à charge	**5**
2 enfants à charge	**6**
3 enfants à charge	**7**
4 enfants à charge ou plus	**8**
Points supplémentaires pour candidat boursier de lycée au titre de l'année scolaire en cours	+ **2**

Faites le total des points de charge correspondant à votre situation :	

RESSOURCES DE LA FAMILLE :

reportez le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'impôt 2022 sur le revenu de 2021.

REVENU FISCAL DE REFERENCE (RFR) :	€

En fonction du quotient que vous avez obtenu (RFR/nombre de points), le tableau ci-dessous vous permettra, **à titre indicatif**, de déterminer le montant de la bourse qui pourra vous être alloué.

La bourse minimum couvre les frais de scolarité et de demi-pension et la bourse la plus élevée couvre la totalité du coût global de la scolarité.

				À titre indicatif montant annuel de la bourse 2023-2024				
				Lycée français de Barcelone	**Lycée français d'Irlande**	**Lycée français de Madrid**	**Lycée français Jean Renoir de Munich**	**Lycée français de Vienne**
RFR/points de charge				**€**	**€**	**€**	**€**	**€**
0	à	2995	Echelon 6	16 990	21 850	16 080	17 550	18 390
2996	à	4683	Echelon 5	14 170	18 100	13 570	14 490	15 210
4684	à	6370	Echelon 4	12 410	15 680	12 000	12 580	13 230
6371	à	7847	Echelon 3	10 650	13 260	10 430	10 670	11 240
7848	à	9113	Echelon 2	9 330	11 450	9 260	9 240	9 750
9114	à	plus	Echelon 1	8 190	9 760	8 240	7 990	8 450

Les élèves titulaires d'une bourse au mérite, au titre de l'année scolaire en cours, gardent le bénéfice de cette aide durant leur scolarité à l'étranger : le montant annuel de la bourse au mérite se rajoute aux montants ci- dessus.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bourses pour le lycée français de BARCELONE

Notice d'information destinée aux familles des candidats en 2023-2024

OBSERVATION IMPORTANTE

Conditions pour les modalités d'hébergement à Barcelone : voir ci-après

EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.

Pour les candidats retenus par la commission nationale, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Barcelone, la famille doit s'adresser à **M. le Proviseur du lycée français de Barcelone, Bosch i Gimpera, 6–10 08034 BARCELONE - ESPAGNE** (00.34.93.203.79.50 ou lfb@lfb.es).

CONDITIONS DE VOYAGE ET SEJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public :https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359.

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le lycée français de Barcelone assure la demi-pension mais ne propose pas d'internat. **Les élèves admis peuvent obtenir l'aide du lycée dans la recherche de familles espagnoles susceptibles de les héberger.** La responsabilité du choix incombe entièrement au représentant légal.

FRAIS RESTANTS À LA CHARGE DES FAMILLES

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de demi-pension et les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans l'agglomération de Barcelone, les fournitures scolaires, ainsi que les frais de séjour dans une famille espagnole. De plus, durant l'année scolaire, diverses activités ou sorties sont planifiées. Il conviendra de prévoir ces dépenses supplémentaires.

Concernant les frais de voyage, les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire.

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Barcelone et à chaque début de trimestre, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le versement de la bourse intervient environ un mois après chaque début de trimestre.

A titre indicatif : montant annuel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2023-2024 : en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse, hors bourse au mérite, varie entre 8 190 euros et 16 990 euros.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au lycée français de Barcelone qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et de demi-pension.

RENONCIATION A LA BOURSE

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.), la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **M. le proviseur du lycée français de Barcelone.**

À titre indicatif

ESTIMATION DES COÛTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Lycée français de Barcelone	**Frais de scolarité** (annuels)	**Demi-pension** (annuelle)	**Hébergement** (annuel)	**Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens** (annuels)		**Transports urbains** (annuels)	**TOTAL**
Premières	6 700 €	1 484 €	7 500 €	Manuels scolaires	520 €	600 €	16 884 €
				inscription EA	80 €		
Terminales	6 700 €	1 484 €	7 500 €	Manuels scolaires	520 €	600 €	16 984 €
				inscription au Bac	180 €		

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bourses pour le LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL Samuel Beckett

Notice d'information destinée aux familles des candidats en 2023-2024

OBSERVATION IMPORTANTE

Conditions spécifiques pour les modalités d'hébergement à Dublin : voir ci-après

EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.

Pour les candidats retenus par la commission nationale, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Dublin, la famille doit s'adresser à **M. le Proviseur du lycée français d'Irlande, Eurocampus, Roebuck Road**, **Clonskeagh DUBLIN 14, IRLANDE** (☎ 00 353 1 288 48 34).

CONDITIONS D'EMBARQUEMENT ET DE SEJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359.

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le lycée français d'Irlande ne comporte pas d'internat. **Les élèves admis doivent s'inscrire obligatoirement au service de famille d'accueil du LFI qui sera chargé de les mettre en relation avec des familles irlandaises susceptibles de les héberger. Le service « Familles d'accueil » du LFI assurera aussi un suivi moral des élèves pendant toute la durée du séjour en Irlande. Son coût est de 1000 euros.** Le représentant légal signera un contrat d'hébergement directement avec la famille d'accueil proposée par le LFI.

FRAIS RESTANTS À LA CHARGE DES FAMILLES

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans Dublin, les fournitures scolaires, ainsi que les frais de séjour dans une famille irlandaise.

Concernant les frais de voyage, les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire.

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Dublin et à chaque début de trimestre, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le versement de la bourse intervient environ un mois après chaque début de trimestre.

A titre indicatif : montant annuel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2023-2024 : en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse, hors bourse au mérite, varie entre 9 760 euros et 21 850 euros.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au proviseur du lycée français d'Irlande qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et d'hébergement en famille d'accueil s'il y a lieu.

RENONCIATION A LA BOURSE

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.), la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **M. le proviseur du Lycée Français d'Irlande.**

À titre indicatif

ESTIMATION DES COÛTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Lycée français d'Irlande	**Frais de scolarité** (annuels)	**Hébergement** (annuel)			**Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens** (annuels)		**Transports urbains** (annuels)	**TOTAL**		
Premières	**9 751 €**	**9 975 €**	à	**10 710€**	Manuels scolaires inscription EA	260 € 165 €	**700 €**	20 851 €	à	21 586 €
Terminales					Manuels scolaires inscription au Bac	260 € 425 €		21 111 €	à	21 846 €
	dont **500 €** (frais d'inscription)			dont 1 000 **€** (suivi des élèves)						

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bourses pour le lycée français de MADRID

Notice d'information destinée aux familles des candidats en 2023-2024

OBSREVATION IMPORTANTE

L'admission de l'élève boursier au lycée français de Madrid sera définitive dès que l'établissement aura l'assurance que la famille de l'élève boursier a trouvé une famille d'accueil.

EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.

Pour les candidats retenus par la commission nationale, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Madrid, la famille doit s'adresser à **Mme le Proviseur du lycée français de Madrid, Plaza del liceo n° 1, 28043 MADRID - ESPAGNE** (☎ 00.34.91.748.94.90).

CONDITIONS DE VOYAGE ET DE SEJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359.

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le lycée français de Madrid assure la demi-pension mais ne comporte pas d'internat. **Les élèves admis peuvent obtenir du secrétariat du lycée des adresses de familles espagnoles susceptibles de les héberger**. La responsabilité du choix incombe entièrement au représentant légal.

FRAIS RESTANTS À LA CHARGE DES FAMILLES

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de demi-pension et les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans l'agglomération madrilène, les fournitures scolaires, ainsi que les frais de séjour dans une famille espagnole. De plus, durant l'année scolaire, diverses activités ou sorties sont planifiées. Il conviendra de prévoir ces dépenses supplémentaires.

Concernant les frais de voyage : les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire.

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Madrid et à chaque début de trimestre, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le versement de la bourse intervient environ un mois après chaque début de trimestre.

A titre indicatif : montant annuel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2023-2024 : en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse varie, hors bourse au mérite, entre 8 240 euros et 16 080 euros.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au proviseur du lycée français de Madrid qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et de demi-pension.

RENONCIATION A LA BOURSE

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.), la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **M. le Proviseur du lycée français de Madrid**.

À titre indicatif :

ESTIMATION DES COÛTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Lycée français de Madrid	**Frais de scolarité** (annuels)	**Demi-pension** (annuelle)	**Hébergement** (annuel)	**Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens** (annuels)		**Transports urbains** (annuels)	**TOTAL**
Premières	7 250 €	982 €	7 000 €	manuels scolaires (location ou prêt) inscription EA	350 € 80 €	350 €	16 012 €
Terminales				manuels scolaires (location ou prêt) inscription au Bac	350 € 140 €		16072 €

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bourses pour le lycée français Jean Renoir de MUNICH

Notice d'information destinée aux familles des candidats en 2023-2024

OBSERVATION IMPORTANTE

Conditions spécifiques pour les modalités d'hébergement à Munich : voir ci-après.

EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.

Pour les candidats retenus par la commission nationale, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Munich, la famille doit s'adresser à **M. le Proviseur du lycée français Jean Renoir, Berlepschstrasse, 3 – 81373 MUNCHEN-ALLEMAGNE** (☎ 00.49.89/721.00.70). Adresse e-mail : contact@lycee-jean-renoir.de

CONDITIONS DE VOYAGE ET DE SÉJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359.

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le lycée français de Munich ne comporte pas d'internat. Les élèves admis peuvent s'adresser au secrétariat du lycée pour obtenir l'adresse **d'un foyer d'étudiants**. Ce type d'hébergement est recommandé par l'établissement, mais les demandes sont importantes. La responsabilité du choix incombe entièrement au représentant légal. **Attention, il est très difficile de trouver une famille d'accueil à Munich.**

FRAIS RESTANTS À LA CHARGE DES FAMILLES

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de restauration et les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans l'agglomération de Munich, les fournitures scolaires, ainsi que les frais d'hébergement. De plus, durant l'année scolaire, diverses activités ou sorties sont planifiées. Il conviendra de prévoir ces dépenses supplémentaires.

Concernant les frais de voyage, les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire.

Pour les élèves de terminale, il convient de noter que les épreuves orales des certaines options peuvent se dérouler dans un autre lycée du réseau AEFE (principalement Vienne, Berlin, Francfort). Dans ce cas, les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des familles.

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Munich et à chaque début de trimestre, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le versement de la bourse intervient environ un mois après chaque début de trimestre.

A titre indicatif : montant annuel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2023-2024 : en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse, hors bourse au mérite, varie entre 7 990 euros et 17 550 euros.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au proviseur du lycée français de Munich qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité.

RENONCIATION A LA BOURSE

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.), la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **M. le proviseur du lycée français de Munich.**

À titre indicatif

ESTIMATION DES COÛTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Lycée français Jean Renoir de Munich	**Frais de scolarité** (annuels)	**Demi-pension** (annuelle)	**Hébergement** (annuel)	**Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens** (annuels)		**Transports urbains** (annuels)	**TOTAL**
Premières	6 640 €	1 350 €	8 500 €	manuels scolaires (location ou prêt) inscription EA	450 € 134 €	365 €	**17 439 €**
Terminales				manuels scolaires (location ou prêt) inscription au Bac	420 € 268 €		**17 543 €**
		+ voyage scolaire des terminales à Berlin non inclus :			**400 €**		

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bourses pour le lycée français de VIENNE

Notice d'information destinée aux familles des candidats en 2023-2024

OBSERVATION IMPORTANTE

Conditions spécifiques pour les modalités d'hébergement à Vienne : voir ci-après.

EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.

Pour les candidats retenus par la commission nationale, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Vienne, la famille doit s'adresser à :

Mme la Proviseure du Lycée Français de Vienne, Liechtensteinstrasse – 37a
A-1090 VIENNE - AUTRICHE ☎.00.43.1.317.22.41.

Avant la rentrée scolaire, un accueil personnalisé est fait aussi bien au Lycée qu'à l'internat.

CONDITIONS DE VOYAGE ET DE SEJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359.

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le restaurant scolaire du Lycée Français de Vienne assure le service de demi-pension. Un établissement partenaire, le Theresianum, héberge et gère l'internat du lycée.

FRAIS RESTANTS À LA CHARGE DES FAMILLES

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de demi-pension et les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans l'agglomération de Vienne, les fournitures scolaires, ainsi que les frais de séjour à l'internat. De plus, durant l'année scolaire, diverses activités ou sorties sont planifiées. Il conviendra de prévoir ces dépenses supplémentaires.

Concernant les frais de voyage, les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Vienne et à chaque début de trimestre, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le versement de la bourse intervient environ un mois après chaque début de trimestre.

A titre indicatif : montant annuel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2023-2024 : en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse, hors bourse au mérite, varie entre 8 450 euros et 18 390 euros.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au proviseur du lycée français de Vienne qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et de demi-pension.

RENONCIATION A LA BOURSE

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.), la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **Mme la Proviseure du Lycée Français de Vienne.**

À titre indicatif

ESTIMATION DES COÛTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

<table>
<tr><th>Lycée français de Vienne</th><th>Frais de scolarité (annuels)</th><th>Demi-pension (annuelle)</th><th>Hébergement (annuel)
première et terminale</th><th colspan="2">Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens (annuels)</th><th>Transports urbains (annuels)</th><th>TOTAL</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Premières</td><td rowspan="3">6 750 €</td><td rowspan="3">1 700 €</td><td rowspan="3">9 300 €</td><td>manuels scolaires (location ou prêt)</td><td>290 €</td><td rowspan="3">90 €</td><td>18 250 €</td></tr>
<tr><td>inscription EA</td><td>120 €</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Terminales</td><td>manuels scolaires (location ou prêt)</td><td>290 €</td><td>18 390 €</td></tr>
<tr><td>inscription au Bac</td><td>260 €</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="2">Dont 600 € de droits d'inscription</td><td colspan="5"></td></tr>
</table>

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 8

Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2023-2024

Au lycée français de _____ Vœu n°_____

Académie : _____

Important : merci de remplir cet imprimé en majuscules et de cocher les cases qui vous concernent.

Un dossier complet par lycée demandé (2 vœux maximum) : soit Dublin, soit Madrid et/ou Barcelone, soit Munich et/ou Vienne.

1 - Renseignements concernant les membres de la famille

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : _____

Ses prénoms : _____
_____

Fille ❒ **Garçon** ❒ **Sa date de naissance :** I__I__I__I__I__I__I__I__I__I **Son département de naissance :** I__I__I__I

Sa nationalité : Française ❒ **d'un pays de l'Union européenne** ❒ **d'un autre pays** ❒

Si l'enfant est sous tutelle administrative, indiquez l'organisme : _____

Vous-même

Vous êtes : le père ❒ **OU la mère** ❒ **OU le représentant légal de l'enfant** ❒

Votre nom *(suivi éventuellement du nom d'usage)* **et prénom :** _____
_____

Votre adresse : _____

_____

Code postal : |__I__I__I__|__| **Commune** : _____

N° de tel: |__I__I__I__|__|__|__|__|__|__|__|__| **Courriel:** _____ **@** _____

En activité professionnelle: oui ❒ **non :** ❒ **Profession :** _____

Situation de famille : marié(e)❒ **pacsé(e)**❒ **en concubinage**❒ **séparé(e)**❒ **divorcé(e)**❒ **veuf(ve)**❒ **célibataire**❒

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père ❒ **ou la mère** ❒ **de l'enfant**

Son nom *(suivi éventuellement du nom d'usage)* **et prénom :** _____

Son adresse si elle est différente de la vôtre : _____

_____

_____

Code postal: |__I__I__I__|__| **Commune**: _____

En activité professionnelle : oui ❒ **non :** ❒ **Profession :** _____

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2023-2024

Au lycée français de _____ Vœu n°_____

2- Renseignements relatifs à la scolarité

Etablissement fréquenté au moment de la demande de bourse

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code postal: |__I__I__I__|__| **Commune**: _____

Classe actuelle de l'élève : _____

Enseignements de spécialité suivis en première : _____

_____

Etablissement d'accueil demandé

Nom de l'établissement : _____

Pays : _____ **Ville** : _____

Classe souhaitée :

Attention : les élèves souhaitant s'inscrire en classe de terminale doivent conserver deux des enseignements de spécialité choisis en classe de première (la spécialité de première qui a été validée en contrôle continu ne peux pas être choisie en terminale)

Première : **Voie générale** ☐ **Voie technologique** ☐

3 enseignements de spécialité au choix

arts	☐	mathématiques	☐
biologie-écologie	☐	numérique et sciences informatiques	☐
histoire-géographie et sciences politiques	☐	physique-chimie	☐
humanités, littérature et philosophie	☐	science et vie de la terre	☐
langues, littératures et cultures étrangères régionales	☐	sciences économiques et sociales	☐
littérature et langues et culture de l'antiquité	☐	sciences de l'ingénieur	☐

1 enseignement optionnel au choix

Langue vivante	☐	arts	☐
EPS	☐	langes et cultures de l'antiquité	☐

Série : sciences et technnologies du management de la gestion

Options :

Terminale : **Voie générale** ☐ **Voie technologique** ☐

2 enseignements de spécialité au choix

arts	☐	mathématiques	☐
biologie-écologie	☐	numérique et sciences informatiques	☐
histoire-géographie et sciences politiques	☐	physique-chimie	☐
humanités, littérature et philosophie	☐	science et vie de la terre	☐
langues, littératures et cultures étrangères régionales	☐	sciences économiques et sociales	☐
littérature et langues et culture de l'antiquité	☐	sciences de l'ingénieur	☐

1 enseignement optionnel au choix

mathématiques expertes	☐	droit et enjeux du monde contemporain	☐
mathématiques complémentaires	☐		

1 enseignement optionnel au choix

Langue vivante	☐	arts	☐
EPS	☐	langes et cultures de l'antiquité	☐

Série : sciences et technnologies du management de la gestion

Options : _____

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2023-2024

Au lycée français de _____ Vœu n°_____

3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Les éléments de cette rubrique vont permettre de déterminer de manière précise vos charges en fonction de l'année prise en compte pour vos revenus.

Les enfants à votre charge

Merci de remplir ce tableau en y indiquant :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge *(y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)*	**Date de naissance**	**Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession**	**BOURSIER**	
			Oui	**Non**

Renseignements concernant le candidat

Merci de cocher les cases qui correspondent à votre situation :

❒ Le candidat est boursier de lycée au titre de l'année scolaire 2022-2023

❒ Le candidat est boursier de lycée au titre de l'année scolaire 2022-2023 et bénéficie de la bourse au mérite d'un montant annuel de : €

Votre situation financière ou familiale a changé depuis le 1er janvier 2022

Si votre situation a changé depuis le 1er janvier de l'année dernière et que cela a entraîné une diminution de vos ressources par rapport aux années précédentes, merci de le signaler :

_____

_____

_____

_

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2023-2024

Au lycée français de _____ Vœu n°_____

4 - Pièces à joindre à votre dossier

Dans tous les cas

- la photocopie complète de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- la photocopie du premier bulletin trimestriel de l'année scolaire en cours
- la photocopie du dernier bulletin trimestriel de l'année scolaire précédente
- la lettre de motivation du candidat
- l'avis de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de votre concubin(e)
En cas de changement dans votre situation entrainant une diminution de ressources en 2022	Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entrainant une diminution de ressources en 2022 et attestation de paiement de la CAF
En cas de changement de votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2023	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF Justificatifs des ressources en 2022
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2022	L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ❒ ou la mère ❒ ou le (la) représentant(e) de l'enfant ❒
Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :

Date et signature :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

Rubrique réservée au chef d'établissement
Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Signature du chef d'établissement & timbre de l'établissement :

DATE : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Annexe 12

REPARTITION DES PLACES OFFERTES
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

	Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
CLASSE DE PREMIERE						
VOIE GENERALE	arts					
	biologie-écologie					
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	X	X		X	
	humanités, littérature et philosophie	X			X	X
	langues, littératures et cultures étrangères	X			X	X
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité					
	mathématiques		X		X	X
	numérique et sciences informatiques					X
	physique-chimie		X			X
	sciences de la vie et de la Terre		X			
	sciences économiques et sociales		X		X	X
	sciences de l'ingénieur					
Technologiqu	Première STMG					
CLASSE DE TERMINALE						
VOIE GENERALE	arts					
	biologie-écologie					
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		X	X		X
	humanités, littérature et philosophie			X		
	langues, littératures et cultures étrangères	X				X
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité					
	mathématiques		X		X	X
	numérique et sciences informatiques					
	physique-chimie		X		X	
	sciences de la vie et de la Terre		X			
	sciences économiques et sociales	X	X	X		X
	sciences de l'ingénieur					
Technologiqu	Teminale STMG					

REPARTITION DES PLACES OFFERTES
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

	Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
CLASSE DE PREMIERE						
VOIE GENERALE	arts					
	biologie-écologie					
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	X	X		X	
	humanités, littérature et philosophie	X			X	X
	langues, littératures et cultures étrangères	X			X	X
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité					
	mathématiques		X		X	X
	numérique et sciences informatiques					X
	physique -chimie		X			X
	sciences de la vie et de la Terre		X			
	sciences économiques et sociales		X		X	X
	sciences de l'ingénieur					
Technologiqu	Première STMG					
CLASSE DE TERMINALE						
VOIE GENERALE	arts					
	biologie-écologie					
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		X	X		X
	humanités, littérature et philosophie			X		
	langues, littératures et cultures étrangères	X				X
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité					
	mathématiques	X	X		X	X
	numérique et sciences informatiques					
	physique -chimie				X	
	sciences de la vie et de la Terre					
	sciences économiques et sociales	X	X	X		X
	sciences de l'ingénieur					
Technologiqu	Teminale STMG					

REPARTITION DES PLACES OFFERTES
ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

	Classes et séries	Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
CLASSE DE PREMIERE						
VOIE GENERALE	arts					
	biologie-écologie					
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		X	X	X	X
	humanités, littérature et philosophie			X	X	X
	langues, littératures et cultures étrangères			X	X	X
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité					
	mathématiques	X	X	X	X	X
	numérique et sciences informatiques					
	physique -chimie	X	X	X	X	X
	sciences de la vie et de la Terre	X	X	X		X
	sciences économiques et sociales		X	X	X	X
	sciences de l'ingénieur					
Technologiqu	Première STMG					
CLASSE DE TERMINALE						
VOIE GENERALE	arts					
	biologie-écologie					
	histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		X		X	
	humanités, littérature et philosophie				X	
	langues, littératures et cultures étrangères	X		X	X	X
	littérature et langues et cultures de l'Antiquité					
	mathématiques	X	X	X	X	
	numérique et sciences informatiques					
	physique -chimie	X	X	X	X	X
	sciences de la vie et de la Terre		X	X		X
	sciences économiques et sociales	X	X	X		X
	sciences de l'ingénieur					
Technologiqu	Teminale STMG					